

EN RÉGION PACA, SIX ESPACES OÙ L'ACTIVITÉ AGRICOLE EST SOUMISE À DES ENJEUX DIFFÉRENTS

En 2010 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de la moitié des 22 100 exploitations agricoles sont situées dans des pôles urbains ou à proximité de ceux-ci, dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation. C'est également dans ces espaces sous influence urbaine, où l'agriculture est principalement vouée au maraîchage-horticulture et à la viticulture, que la baisse du nombre des exploitations a été la plus forte depuis dix ans. Par ailleurs, dans les pôles urbains, les successions sont très mal assurées. Dans la zone avignonnaise, très agricole, les exploitations se sont mieux maintenues, peut-être en lien avec la part importante des signes de qualité (viticulture) et un développement notable de l'agriculture biologique.

La réduction du rythme de consommation des terres agricoles par l'urbanisation et la lutte contre l'étalement urbain ont été affirmées comme des priorités dans la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche de juillet 2010, dans le prolongement du Grenelle de l'environnement.

Afin de pouvoir éclairer cette politique publique, une étude a été menée en 2010-2011, en partenariat entre l'Insee Paca et la Draaf Paca (Étude n°58, Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur, Avril 2011).


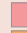
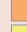
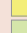


Ce travail a conduit à mettre en évidence, au sein des espaces ruraux et périurbains de la région, cinq groupes de communes, homogènes en terme

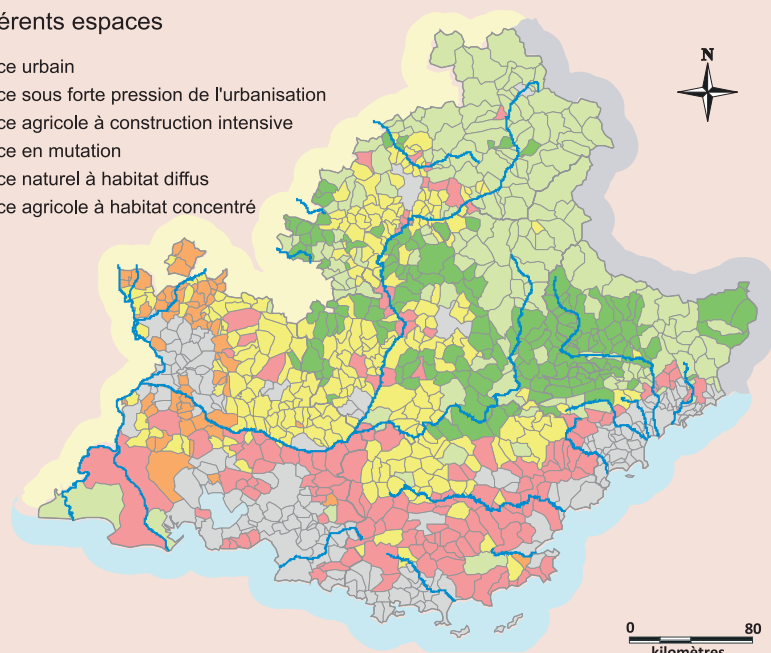
d'évolution de la population, d'habitat et d'occupation du sol, et aux enjeux différenciés en terme d'exposition aux conflits d'usage du sol. A ces cinq espaces s'ajoute l'espace urbain qui, bien que non traité dans le cadre de cette étude antérieure, pèse d'un poids non négligeable dans l'activité agricole de la région.

La récente mise à disposition des résultats du recensement agricole de 2010 nous permet de confronter la situation de l'agriculture et son évolution au cours de la dernière décennie dans ces différents territoires, de pointer les atouts, les handicaps et, par conséquent, les points de vigilance.

SIX GROUPES DE COMMUNES PLUS OU MOINS EXPOSÉS AUX CONFLITS D'USAGE DU SOL

Les différents espaces

-  Espace urbain
-  Espace sous forte pression de l'urbanisation
-  Espace agricole à construction intensive
-  Espace en mutation
-  Espace naturel à habitat diffus
-  Espace agricole à habitat concentré



Sources : Agreste, Insee, Ocsol, Sitadel

Pour en savoir plus

« Les terres agricoles face à la pression de l'urbanisation : une résistance et des enjeux différenciés », Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur n°58, avril 2011.

« Recensement agricole 2010 – Premières tendances », Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur n°63, septembre 2011.

« Des aides agricoles ciblées vers les grandes cultures et l'élevage ovin », Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur n°61, juillet 2011.

LES SIX ESPACES ONT UN POIDS INÉGAL DANS L'AGRICULTURE RÉGIONALE

Les exploitations agricoles de la région sont très inégalement réparties sur le territoire. Elles se concentrent dans les espaces les plus aisés à mettre en valeur : plaines, vallées, littoral, et à proximité des marchés de consommation que constituent les grands pôles urbains de la région. Ce sont aussi ces espaces qui bénéficient d'infrastructures permettant d'irriguer. Les conflits d'usage du sol y sont donc très prégnants.

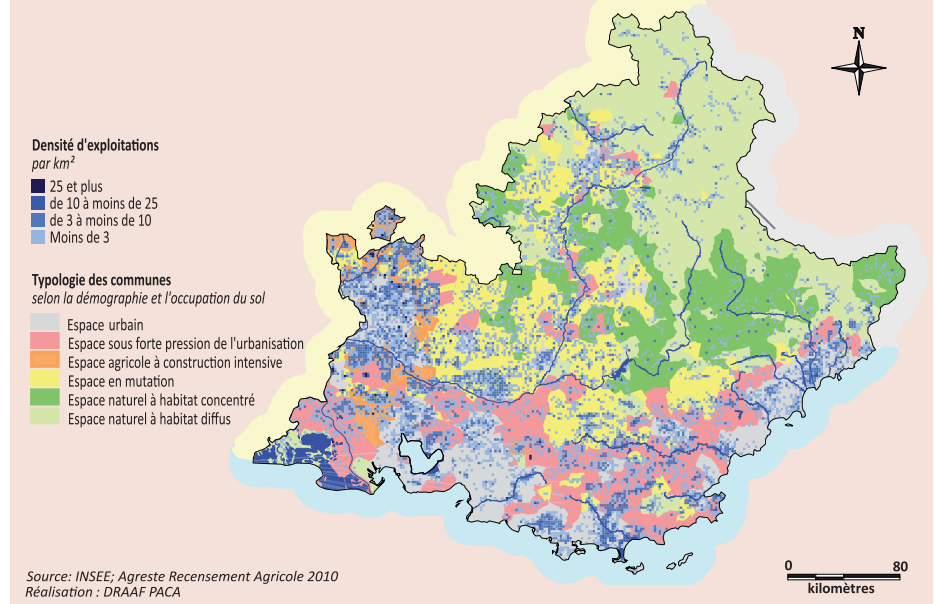
Poids important de la SAU dans la zone avignonnaise

L'espace agricole à construction intensive, identifié dans la périphérie avignonnaise, se distingue des cinq autres types d'espaces par la place importante qu'y tient la SAU (surface agricole utilisée) : 48 % de la surface totale de cet espace est occupée par l'agriculture en 2010. Cette part est au contraire très faible (12 %) dans l'espace naturel à habitat diffus, espace alpin le plus septentrional de la région ; elle y est même plus faible que dans l'espace urbain, où la SAU ne représente pourtant qu'un cinquième de la superficie totale.

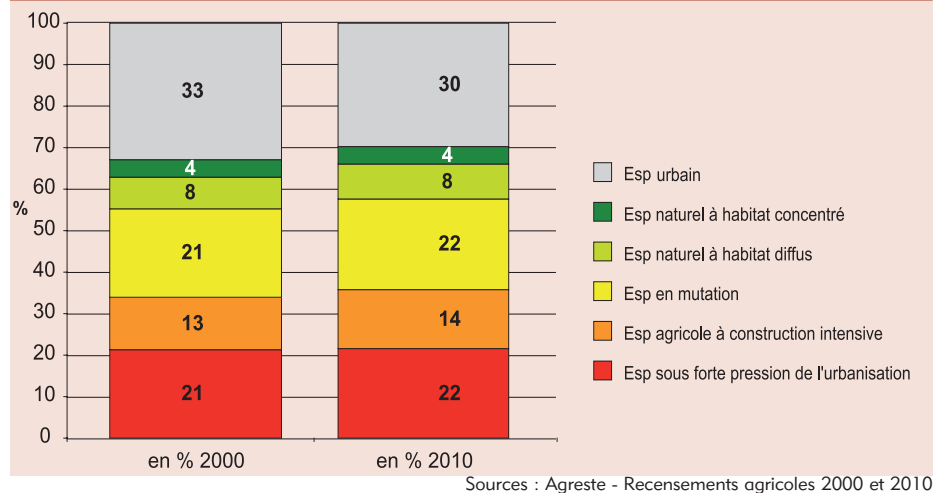
Plus d'une exploitation sur deux en zone urbaine ou périurbaine

En 2010, trois exploitations sur dix se situent en zone urbaine et deux sur dix dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation, aux portes des zones urbaines : plus d'une exploitation sur deux est ainsi très directement confrontée au phénomène urbain et à son emprise spatiale. Dans l'espace urbain, les exploitations ont disparu plus rapidement qu'ailleurs

DENSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ESPACES EN 2010 EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



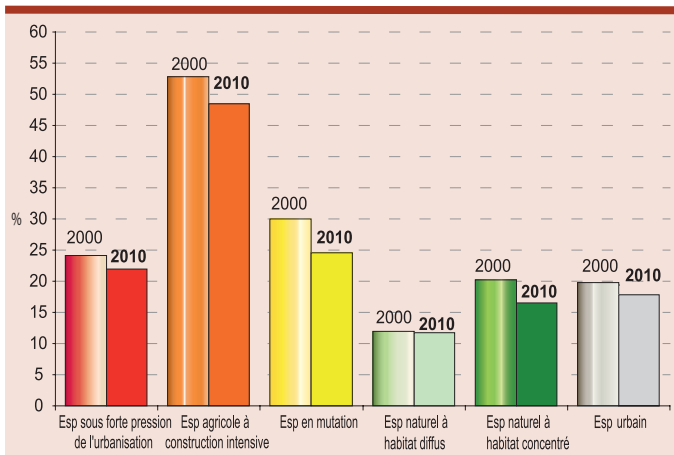
Répartition des exploitations agricoles entre les différents types d'espaces



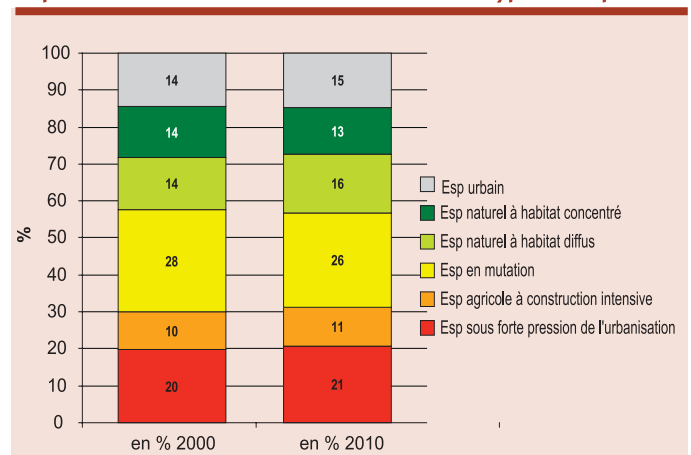
au cours des dix dernières années (baisse de 31 %, pour une moyenne régionale de 24 %). C'est au contraire dans l'espace agricole à construction intensive, autour de l'agglomération avignonnaise, qu'elles se sont le mieux

maintenues (baisse de « seulement » 15 %). Les exploitations des espaces alpins, qui ne représentent que 12 % du total, part restée stable entre 2000 et 2010, occupent en revanche presque 30 % de

Part de la SAU dans la superficie totale des différents types d'espaces



Répartition de la SAU entre les différents types d'espaces



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

la SAU régionale, du fait de leurs orientations dominantes, dirigées vers l'élevage généralement extensif.

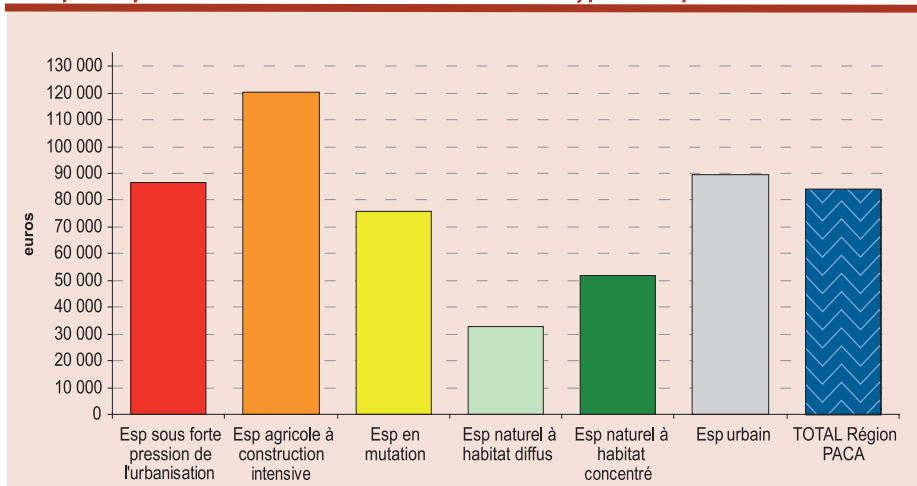
Faible productivité des exploitations alpines, forte productivité autour d'Avignon et dans les zones urbaines ou périurbaines

En terme de potentiel de production (production brute standard - PBS), le rôle essentiel de l'espace urbain ou périurbain est encore plus net : un tiers de la PBS régionale est réalisée par les exploitations des zones urbaines et 22 % par celles de l'espace sous forte pression de l'urbanisation.

Mais c'est dans l'espace agricole à construction intensive, autour d'Avignon, que l'on trouve les exploitations les plus productives : alors qu'elles ne représentent que 14 % du nombre des exploitations et 11 % de la SAU, leur PBS compte pour 20 % de la PBS régionale. La PBS moyenne par exploitation passe ainsi de 32 650 € dans l'espace naturel à habitat diffus situé dans la zone alpine la plus méridionale, à 120 290 € dans l'espace agricole à construction intensive, soit près de quatre fois plus. Dans les pôles urbains et dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation, cette PBS moyenne par exploitation est un peu inférieure à 90 000 €, ce qui la situe très légèrement au dessus de la moyenne régionale.

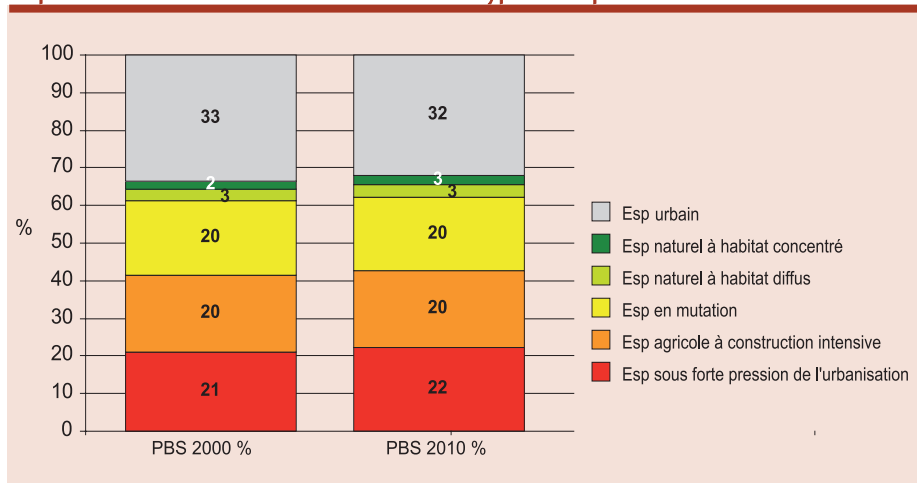
Entre 2000 et 2010, le poids de chacun des six espaces, en terme de valeur de la production, est resté globalement stable. Ces différences de PBS par exploitation se retrouvent logiquement dans le classement des exploitations en « petites » (moins de 25 000 € de PBS), « moyennes » (de 25 000 à 100 000 €) et « grandes » (100 000 € ou plus). Alors que près de quatre exploitations sur dix sont classées dans la catégorie « grandes » dans l'espace agricole à construction intensive, un peu plus d'un tiers étant dans la catégorie « petites », ces proportions sont respectivement de 6 % et 60 % dans l'espace naturel à habitat diffus, où les petites structures, en terme de poids économique, dominant donc. Ainsi, alors que l'espace agricole à construction intensive ne concentre que 14 % de l'ensemble des exploitations, cette part monte à 17 % pour les moyennes et grandes et à 23 % pour les seules grandes exploitations. Dans les pôles urbains et l'espace sous forte pression de l'urbanisation, les

PBS par exploitation en 2010 dans les différents types d'espace



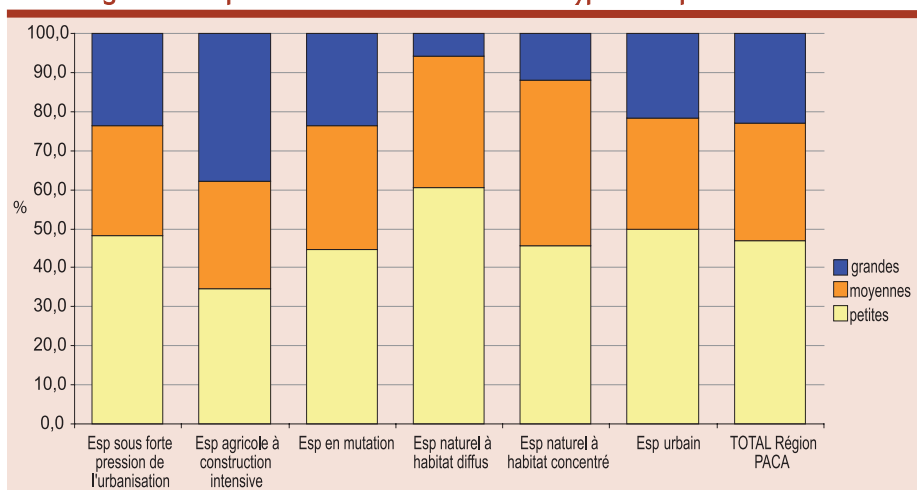
Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Répartition de la PBS entre les différents types d'espace



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Les catégories d'exploitations dans les différents types d'espace



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

petites exploitations représentent près d'une exploitations sur deux et un peu plus d'une exploitation sur cinq appartient à la catégorie des grandes exploitations.

Les exploitations des zones urbaines et celles de l'espace agricole à

construction intensive sont celles qui exigent le plus de travail : respectivement 2 et 2,2 UTA (unité de travail annuel) par exploitation (contre 1,8 en moyenne régionale). Dans les espaces alpins, en revanche, les exploitations utilisent moins de 1,5 UTA par exploitation, en moyenne.

NATURE DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES

Orientation et utilisation des terres : de fortes spécificités des espaces

Chaque type d'espace peut être caractérisé par une ou deux spécialisations « phares », qui le différencie des autres espaces, de par l'importance qu'elles prennent, en terme de SAU ou en terme de nombre d'exploitations : maraîchage-horticulture et viticulture dans l'espace urbain, viticulture dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation et, surtout, dans l'espace agricole à construction intensive, élevage ovin dans les espaces alpins. L'espace en mutation est plus mixte, alliant grandes cultures, viticulture, arboriculture et élevage ovin.

proche de 10 % dans l'espace agricole à construction intensive et dans l'espace en mutation et qu'elle atteint 14 % dans l'espace naturel à habitat concentré. Dans l'espace en mutation, les exploitations viticoles, en particulier, sont relativement plus nombreuses à travailler en Bio que dans les autres zones viticoles.

La production sous signe de qualité est très présente dans l'espace agricole à construction intensive (62 % des exploitations) et, dans une moindre mesure, dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation (51 % des exploitations), ce qui s'explique par la forte présence de la viticulture de qualité

Circuits courts : surtout en zone urbaine

Les exploitants de l'espace urbain sont ceux qui pratiquent le plus la commercialisation via les circuits courts (un intermédiaire au maximum), profitant de la proximité de vastes marchés de consommation pour commercialiser leurs produits en limitant les intermédiaires : plus de quatre sur dix pratiquent ce type de commercialisation, qui ne concerne qu'un tiers des exploitants de l'ensemble de la région.

Diversification : une nécessité pour les exploitations alpines

La diversification est caractéristique des exploitations alpines, et en particulier de

La SAU dans les différents types d'espace

	STH		Cultures permanentes		Terres labourables		Vignes	
	part de la SAU en 2010 (%)	évolution 2000-2010 (%)	part de la SAU en 2010 (%)	évolution 2000-2010 (%)	part de la SAU en 2010 (%)	évolution 2000-2010 (%)	part de la SAU en 2010 (%)	évolution 2000-2010 (%)
Espace sous forte pression de l'urbanisation	38	-2,4	4	-18,7	35	-13,1	23	-8,2
Espace agricole à construction intensive	23	-0,8	13	-27,3	21	3,2	43	-10,4
Espace en mutation	34	-34,1	6	-9,8	47	-5,5	13	-11,5
Espace naturel à habitat diffus	79	2,9	2	-10,3	19	-15,0	1	-14,6
Espace naturel à habitat concentré	67	-26,9	1	-27,4	31	6,4	0	4,3
Espace urbain	32	3,2	11	-16,9	34	-11,2	23	-19,1
TOTAL Région PACA	45	-14,2	6	-18,1	34	-7,3	16	-12,0

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Dans tous les espaces, les surfaces en vignes ont diminué, la baisse atteignant 19 % entre 2000 et 2010 dans l'espace urbain, de même que les surfaces en vergers, avec des baisses atteignant 27 % en dix ans dans l'espace agricole à construction intensive, autour d'Avignon, et dans l'espace naturel à habitat concentré.

Les grandes cultures, ainsi que les surfaces toujours en herbe (STH), ont mieux résisté, en particulier dans les espaces proches des centres urbains. Ainsi, la part des exploitations orientées grandes cultures est passée, dans l'ensemble de la région, de 9 à 13 %. On peut ainsi supposer que, dans ces espaces les plus proches des centres urbains, les arrachages de vignes et de vergers aient donné naissance, au moins dans un premier temps, à de la STH ou à des cultures de type « cultures fourragères ». La décapitalisation végétale anticipe à plus ou moins brève échéance le changement de destination.

Bio et signes de qualité : forte présence dans la périphérie avignonnaise

L'agriculture biologique est relativement peu présente (moins de 7 % des exploitants certifiés Bio) dans les espaces sous forte influence urbaine, hors zone avignonnaise, alors que cette part est

dans ces espaces. Les exploitations des espaces alpins, où l'élevage domine, produisent au contraire relativement peu souvent sous signe officiel de qualité.

Dans l'espace en mutation, la vigne est moins souvent en AOP ou IGP que dans les autres grands espaces viticoles de la région. C'est en revanche dans cet

celles de l'espace naturel à habitat concentré : un quart d'entre elles transforment leurs produits et une sur dix pratique l'accueil à la ferme. Cette tendance peut s'expliquer à la fois par les atouts en terme paysager et donc touristique dont disposent ces espaces, par le type de spécialisation (élevage ovin et caprin) qui se prête bien à la

Pratiques des exploitants selon les types d'espaces en 2010

en %	Activité de diversification			Certification Bio	Circuits courts	Signe de qualité
	Transformation de produits agricoles	Accueil à la ferme	Autre			
Esp sous forte pression de l'urbanisation	8,6	4,3	3,0	6,6	26,0	51,2
Esp agricole à construction intensive	4,0	4,7	2,3	9,4	27,8	62,2
Espace en mutation	9,9	5,8	4,3	9,9	27,8	43,4
Esp naturel à habitat diffus	25,2	10,3	3,6	7,2	41,8	16,6
Esp naturel à habitat concentré	13,4	6,9	6,8	13,7	39,9	19,2
Esp urbain	8,9	3,2	2,2	5,8	43,1	30,9
TOTAL Région PACA	9,9	4,9	3,1	7,8	33,6	40,8

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010

espace que l'élevage ovin est le plus souvent sous signe de qualité (agneau de Sisteron).

L'espace agricole à construction intensive cumule donc une production rentable (forte PBS des exploitations), avec des cultures orientées vers la qualité et un développement notable de l'agriculture biologique.

transformation (fromage de chèvre), mais aussi par la faible PBS de ces exploitations, qui ont donc plus qu'ailleurs besoin de se diversifier pour survivre. Ce type d'activité est au contraire peu présent dans les espaces plus proches des villes et dans l'espace agricole à construction intensive, orientés vers la viticulture et le maraîchage.

AGE DES CHEFS ET REPRISE DES EXPLOITATIONS

Des structures par âge liées aux orientations et aux types d'espaces

C'est dans l'espace urbain et dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation que les chefs sont les plus âgés (plus du tiers ont 60 ans ou plus). C'est dans l'espace naturel à habitat concentré qu'ils sont les plus jeunes : 19 % ont moins de 40 ans et seulement 20 % ont 60 ans ou plus.

Ces écarts de structure par âge entre les espaces s'expliquent en partie par les différences en terme d'orientation agricole : la structure par âge varie en effet fortement d'une OTEX à l'autre. Les chefs de moins de 40 ans sont sur-représentés dans l'élevage et fortement sous-représentés dans l'arboriculture ainsi que, dans une moindre mesure, dans les grandes cultures. Ainsi, plus d'un chef sur deux a 60 ans ou plus dans l'arboriculture. Le vieillissement est également marqué dans la viticulture, où 37 % des chefs ont plus de 60 ans.

Cependant, pour une même orientation, la structure par âge des chefs varie d'un espace à l'autre.

Les éleveurs (bovins ou caprins) sont ainsi sensiblement plus jeunes dans l'espace en mutation que dans les espaces alpins. Les viticulteurs et les maraîchers sont nettement plus âgés dans l'espace urbain que dans les autres espaces. Les arboriculteurs sont revanche plus âgés dans l'espace naturel à habitat diffus et dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation ; ils sont plus jeunes dans l'espace agricole à construction intensive et, surtout, dans l'espace naturel à habitat concentré.

Des successions mal assurées pour les exploitants de l'espace urbain

35 % des chefs d'exploitation âgés de 50 ans ou plus et 41% de ceux âgés de 60 ans ou plus déclarent avoir un successeur pour leur exploitation. Ce successeur envisagé serait originaire, pour la moitié d'entre eux, du milieu agricole.

Près de la moitié des chefs de plus de 50 ans (40 % de ceux de plus de 60 ans) ne savent pas qui va leur succéder et 19 %, n'ayant pas de successeur, prévoient une disparition de leur

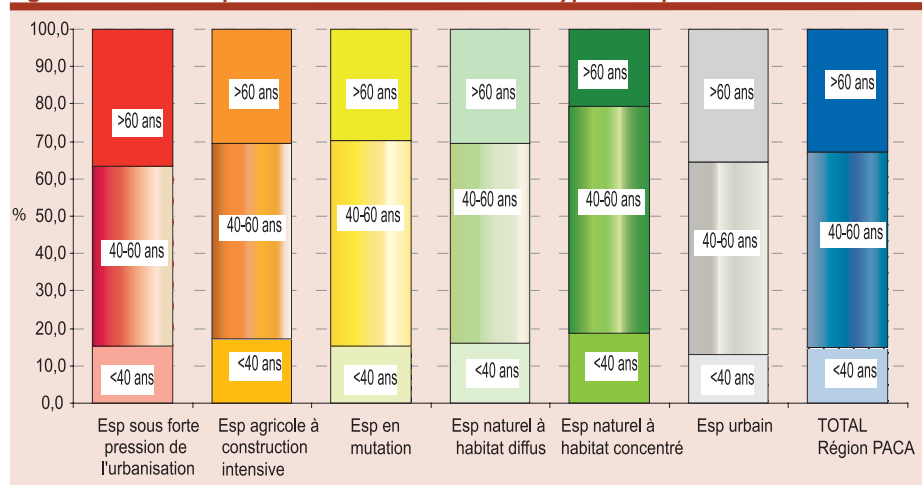
exploitation. Cette possible disparition en tant qu'entité juridique n'entraînera cependant pas nécessairement la disparition du capital productif, les terres pouvant être cédées à un exploitant en activité.

C'est dans l'espace urbain que les exploitants déclarent le plus souvent que leur exploitation sera amenée à disparaître lors de leur départ à la retraite, ce qui va dans le sens de la

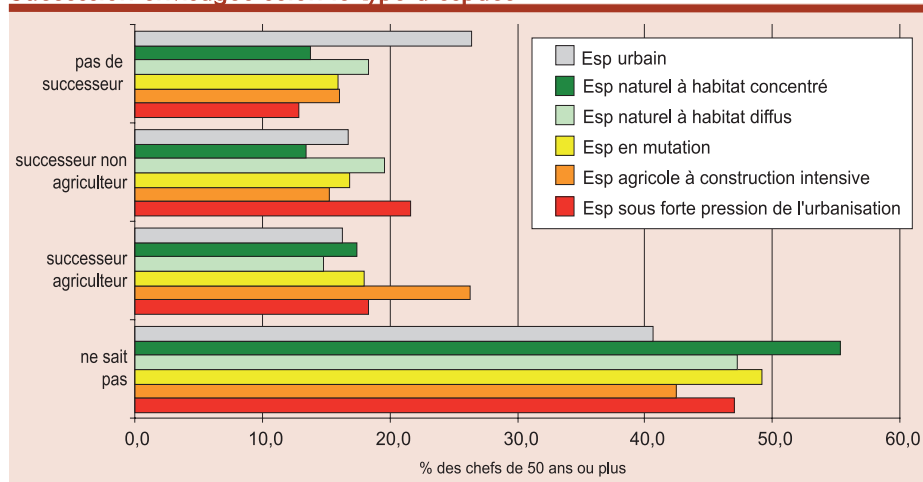
celui-ci viendrait plus souvent du monde non agricole alors que dans l'espace agricole à construction intensive, autour d'Avignon, c'est le contraire : 26 % des exploitants ont un successeur déjà agriculteur et 15 % ont un successeur exerçant une autre profession.

Cette inégalité des chances de pouvoir trouver un successeur, d'un espace à

Age des chefs d'exploitation dans les différents types d'espaces



Succession envisagée selon le type d'espace



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

tendance déjà observée entre 2000 et 2010. Du fait de la structure par âge particulièrement âgée des exploitants de cet espace urbain, la faiblesse des opportunités de reprise va peser fortement sur l'activité agricole de ces territoires urbains, dans les prochaines années.

C'est dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation et dans l'espace agricole à construction intensive que les exploitants sont les plus nombreux à avoir un successeur prévu. Dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation,

l'autre, est liée à la structure par taille (SAU) des exploitations, différente d'un type d'espace à l'autre. Ainsi, plus les exploitations sont de petite taille, moins elles ont de chance d'avoir un successeur. L'orientation joue également : les chances d'avoir un successeur sont sensiblement plus élevées dans la viticulture et l'arboriculture, alors qu'elles sont beaucoup plus faibles dans le maraîchage. Les exploitations d'élevage bovin ou ovin sont en situation intermédiaire.

QUELLES AIDES POUR QUELS ESPACES ?

La nature et le montant des aides de la PAC sont fortement liés aux orientations des exploitations. Les différents types d'espaces vont donc être très diversement impactés par ces aides. Les espaces alpins et l'espace en mutation sont de très loin les plus concernés (en particulier par les aides du 2nd pilier), ce qui permet de compenser, au moins en partie, la relativement faible PBS des exploitations agricoles de ces espaces.

exploitations aidées (moins d'une sur trois) et faible montant perçu en moyenne par les exploitations aidées. La situation est encore différente dans l'espace sous forte pression de l'urbanisation : la part d'exploitations aidées y est relativement faible (moins d'une sur quatre), mais le montant moyen perçu par exploitation y est en revanche élevé. La situation est intermédiaire dans l'espace en mutation : 56 % des exploitations y perçoivent une aide du

les surfaces fourragères situées en zone défavorisée, touche par conséquent prioritairement les exploitations de l'espace en mutation et celles des espaces alpins : ces trois espaces regroupent plus de 85 % des exploitations aidées de la région, et perçoivent près de 90 % du montant total de l'ICHN versé en Paca.

Les autres aides du second pilier, toutes confondues, ont représenté, en 2010, 27,7 millions d'euros et ont été versées

Les aides de la PAC

	Aides 1 ^{er} Pilier 2010			Aides 2 nd Pilier 2010 (hors ICHN)			ICHN 2009		
	Part du montant régional (%)	Montant moyen par expl. aidée (€)	Part des expl. percevant aide (%)	Part du montant régional (%)	Montant moyen par expl. aidée (€)	Part des expl. percevant aide (%)	Part du montant régional (%)	Montant moyen par expl. aidée (€)	Part des expl. percevant aide (%)
Esp sous forte pression de l'urbanisation	26	15 780	38	12	7 147	10	9	9 013	7
Esp agricole à construction intensive	6	7 169	30	4	5 827	7	0	0	0
Esp en mutation	29	12 144	56	21	7 442	16	35	8 935	25
Esp naturel à habitat diffus	15	12 041	74	38	11 400	51	32	11 376	49
Esp naturel à habitat concentré	10	14 237	86	15	8 801	49	21	10 177	69
Esp urbain	14	8 423	28	9	7 708	5	3	8 703	2
TOTAL Région PACA	100	11 795	43	100	8 676	14	100	9 862	15

Source : ASP

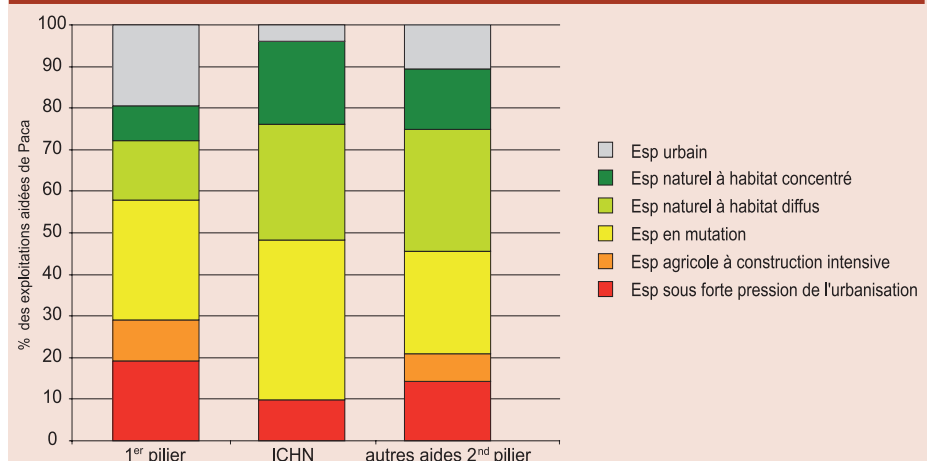
Les aides du 1^{er} pilier

En 2010, 110,9 millions d'euros ont été versés aux exploitants de Paca au titre du 1^{er} pilier (DPU et dernières aides couplées existantes : brebis et chèvre, céréales et oléagineux, huile d'olive, riz et tomates industrie), répartis entre 9 406 exploitations, soit une moyenne de 11 795 euros de prime par exploitation aidée.

Dans les deux espaces alpins, plus des trois quarts des exploitations reçoivent une aide du 1^{er} pilier, cette aide s'élevant en moyenne en 2010 à 12 041 euros par exploitation aidée dans l'espace naturel à habitat diffus et à 14 237 euros dans l'espace naturel à habitat concentré, au nord de la région. Ce dernier espace est donc très fortement impacté par ces aides : bien que ne représentant que 4 % des exploitations agricoles de la région, il perçoit à lui seul 10 % des aides du 1^{er} pilier versées en Paca.

L'espace urbain et l'espace agricole à construction intensive, dans la périphérie avignonnaise, sont a contrario relativement peu concernés par ces aides, et ce à double titre : faible proportion d'ex-

Répartition des exploitations aidées entre les différents types d'espaces



Source : ASP

1^{er} pilier, dont le montant s'élève en moyenne à 12 100 euros par exploitation.

Les aides du 2nd pilier

L'ICHN (indemnité compensatoire de handicap naturel) a été versée en 2009 (chiffres 2010 non encore intégralement connus) à 3 218 exploitants de la région, pour un montant total de 31,7 millions d'euros, soit en moyenne 9 862 euros par exploitation aidée.

Cette aide, versée aux agriculteurs pour

à 3 196 exploitations.

La moitié des exploitations des territoires alpins touchent ces aides, et c'est également dans ces espaces que leur montant est le plus élevé. C'est au contraire dans les espaces urbains ou sous forte influence urbaine et, surtout, dans l'espace agricole avignonnais, que ces aides ont le plus faible poids, tant en terme de nombre d'exploitations concernées que de montant versé par exploitation.



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique
et Économique - (SRISE)
132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE

Tél. : 04 13 59 36 00
Fax : 04 13 59 36 32
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

Directeur régional : Jean-Marie Seillan
Directrice de la publication : Brigitte Baccaïni
Rédactrice : Brigitte Baccaïni
Composition : Nadine Nieto
Impression : DRAAF - PACA
Dépôt légal : février 2012
ISBN : 1773-3561